



Unione Europea



Fondo Sociale Europeo



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA

Bourses de mobilité réservées aux universités italiennes et aux universités de la rive sud de la Méditerranée
Programme Opérationnel Région Sicile FSE 2014/2020 - ERASMUS + Intégration du Programme - Secteur de l'Enseignement Supérieur (Projet n° 2019-1-IT02-KA107-06027-FSE)

Invitation à soumettre des candidatures réservées aux universités de Catane, Messine et Palerme.

OBJECTIFS

Dans le cadre du consortium COMMO, coordonné par UNIMED, le programme Erasmus + offre aux universités membres italiennes la possibilité de réaliser des échanges de mobilité avec des universités de la rive sud de la Méditerranée qui ont manifesté leur intérêt à participer aux activités pour les années 2014/ 2020 .

La mobilité concerne les universités suivantes de la rive sud de la Méditerranée du réseau UNIMED Université Sétif 2, Université 1 d'Alger, Université Libanaise, Université Saint-Esprit de Kaslik, Université Antonine, Université Mohammed V de Rabat, Université de Carthage, Université de Tunis El Manar, Université de la Manouba.

Les universités italiennes UNIMED appartenant au consortium COMMO bénéficiant de la mobilité sont les suivantes :
Université de Catane, Université de Messine, Université de Palerme.

Voici ci-dessous les flux de mobilité :

ALGERIE versus ITALIE

Mobilité de l'Algérie, **Université Sétif 2**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none"> • Université de Messine - 1 mobilité à des fins d'études • Université de Messine - 1 mobilité pour la formation 	<p>Calendrier académique: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>Points de contact : erasmusicm@unime.it</p>
--	---

ALGERIE versus ITALIE

Mobilité de l'Algérie, **Université d'Alger 1**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none"> • Université de Messine - 2 mobilités à des fins d'études • Université de Messine - 1 mobilité pour la formation 	<p>Calendrier académique: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>Points de contact: erasmusicm@unime.it</p>
---	--

LIBAN versus ITALIA

Mobilità du Liban, **Université Saint-Esprit de Kaslik**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Messine - 1 mobilité pour la formation• Université de Palerme - 1 mobilité pour la formation• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'études• Université de Catane - 1 mobilité pour la formation• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'enseignement• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique:</p> <p>UNIME: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>UNIPA: https://www.unipa.it/mobilita/en/new-students/taught-subjects/</p> <p>UNICT: https://www.unict.it/it/didattica/calendario-didattico .</p> <p>Points de contact:</p> <p>UNIME: erasmusicm@unime.it</p> <p>UNIPA: incoming.students@unipa.it</p> <p>UNICT: Valentina Barbagallo (valentina.barbagallo@unict.it) e Giovanna Schillaci (giovanna.schillaci@unict.it)</p>
--	---

ITALIE versus LIBAN

Université Saint-Esprit de Kaslik

Mobilité de l'Italie et hébergée par des universités libanaises

<ul style="list-style-type: none">• Université de Messine - 1 mobilité à des fins de formation• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'enseignement• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'études• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique (USEK)</p> <p>https://www.usek.edu.lb/ContentFiles/78FullCalendar.pdf?v=202112011012</p> <p>Points de contact (USEK): Mobilités étudiantes : incomingmobility@usek.edu.lb ; et copie Mme Rouba Raad roubaraad@usek.edu.lb</p> <p>Mobilités de formation ou d'enseignement : Mme Joan Samaha joansamaha@usek.edu.lb</p>
--	---

LIBAN versus ITALIE

Mobilité du Liban, **Université Libanaise**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études• Université de Catane - 1 mobilité pour la formation• Université de Messine - 1 mobilité pour la formation	<p>Calendrier académique :</p> <p>UNICT: https://www.unict.it/it/didattica/calendario-didattico</p> <p>UNIME: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>Points de contact:</p> <p>UNICT: Valentina Barbagallo (valentina.barbagallo@unict.it) e Giovanna Schillaci (giovanna.schillaci@unict.it)</p> <p>UNIME: erasmusicm@unime.it</p>
--	---

ITALIE versus LIBAN

Université Libanaise

Mobilité de l'Italie et hébergée par des universités libanaises

<ul style="list-style-type: none">• Université de Messine - 1 mobilité à des fins de formation• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'enseignement• Université de Catane - 1 mobilité pour la formation	<p>Calendrier académique (UL)</p> <p>De Mars à Juillet</p> <p>Points de contact (UL):</p> <p>Selim Mekdessi (selimekdessi@hotmail.com)</p>
--	--

ITALIE versus LIBAN

Università Antonine

Mobilità de l'Italie et hébergée par des universités libanaises

<ul style="list-style-type: none">• Université de Messine - 1 mobilité pour la formation	<p>Calendrier académique (Université Antonine)</p> <p>UA Calendrier académique</p> <p>Points de contact (Université Antonine): Rony DARAZI (rony.darazi@ua.edu.lb)</p>
--	---

LIBAN versus ITALIE

Mobilité du Liban, **Université Antonine**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Messine - 1 mobilité pour la formation	<p>Calendrier académique: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>Points de contact: erasmusicm@unime.it</p>
--	--

ITALIE versus MAROC

Université Mohamed V de Rabat

Mobilité de l'Italie et hébergée par des universités marocaines

<ul style="list-style-type: none">• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'enseignement• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique (UM5R) Semestre 1 : Septembre - Janvier Semestre 2 : Février - Juin</p> <p>Points de contact (UM5R): Khalid BAALOU, khalid.baalou@um5.ac.ma Rafia NACIRI, rafia.naciri@um5.ac.ma</p>
---	--

MAROC versus ITALIE

Mobilità du Maroc, **Université Mohamed V de Rabat**, et hébergée par l'Université Italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Palerme - 1 mobilité pour la formation• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique :</p> <p>UNIPA: https://www.unipa.it/mobilita/en/new-students/taught-subjects/</p> <p>Points de contact:</p> <p>UNIPA: incoming.students@unipa.it</p>
---	---

ITALIE versus TUNISIE

Université de la Manouba

Mobilité de l'Italie et hébergée par des universités tunisiennes

<ul style="list-style-type: none">• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique (Université de la Manouba)</p> <p>http://www.uma.rnu.tn</p> <p>Points de contact (Université de la Manouba): Hajer Balghouthi hajer.balghouthi@uma.tn</p>
--	---

TUNISIE versus ITALIE

Mobilité de la Tunisie, **Université de la Manouba**, et hébergée par l'Université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Palerme - 1 mobilité à des fins d'enseignement	<p>Calendrier académique:</p> <p>UNIPA: https://www.unipa.it/mobilita/en/new-students/taught-subjects/</p> <p>Points de contacts:</p> <p>UNIPA: incoming.students@unipa.it</p>
--	---

ITALIE versus TUNISIE

Université de Carthage

Mobilité de l'Italie et hébergée par des universités tunisiennes

<ul style="list-style-type: none">• Université de Catane - 1 mobilité pour la formation• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études	<p>Calendrier académique (UCAR)</p> <p>Calendrier pédagogique des établissements de l'UCAR Fr et Ang</p> <p>Points de contact (UCAR):</p> <p>Tahar JALLOULI :</p> <p>tahar.jallouli@gmail.com</p> <p>Tahar.Jalouli@u-carthage.tn</p>
---	---

TUNISIE versus ITALIE

Mobilité de la Tunisie, **Université de Carthage**, et hébergée par l'Université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'enseignement	<p>Calendrier académique:</p> <p>UNICT: https://www.unict.it/it/didattica/calendario-didattico</p> <p>Points de contact:</p> <p>UNICT: Valentina Barbagallo (valentina.barbagallo@unict.it) e Giovanna Schillaci (giovanna.schillaci@unict.it)</p>
---	---

TUNISIE versus ITALIE

Mobilità de la Tunisie, **Université de Tunis El Manar**, et hébergée par l'Université italienne

<ul style="list-style-type: none">• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'enseignement• Université de Catane - 1 mobilité à des fins d'études• Université de Catane - 1 mobilité pour la formation	<p>Calendrier académique:</p> <p>UNICT: https://www.unict.it/it/didattica/calendario-didattico</p> <p>Points de contact:</p> <p>UNICT: Valentina Barbagallo (valentina.barbagallo@unict.it) e Giovanna Schillaci (giovanna.schillaci@unict.it)</p>
---	---

OFFRE DE FORMATION :

Université de Catane :

<https://www.unict.it/it/internazionale/offerta-formativa-internazionale>

Catalogue de cours [ici](#)

Université de Messina :

<https://international.unime.it/study-with-us/study-courses-in-english/>

<https://international.unime.it/active-phd-courses/>

<https://international.unime.it/study-with-us/study-courses-in-italian/>

Université de Palerme :

<https://www.unipa.it/mobilita/en/new-students/taught-subjects/>

<https://www.unipa.it/mobilita/en/new-students/phd-programs/>

<https://www.unipa.it/didattica/>



Unione Europea



Fondo Sociale Europeo



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA

FINANCEMENT

La **mobilité de formation et d'enseignement** s'effectuera au cours du **deuxième semestre 2021/2022** selon le calendrier académique de l'université d'accueil et de l'université d'origine.

Quant à la mobilité entrante (de l'Algérie, du Liban, du Maroc, de la Tunisie vers l'Italie), le montant de la bourse prévue pour l'accompagnement individuel est de 160 euros par jour. La durée de la mobilité est de 5 jours plus 2 jours de voyage (A/R).

Quant à la mobilité sortante (de l'Italie vers les pays de la rive sud de la Méditerranée), le montant de la bourse offerte à titre d'accompagnement individuel est de 180 euros par jour. La durée de la mobilité est de 5 jours plus 2 jours de voyage (A/R).

En plus de l'accompagnement individuel, le projet prend en charge les frais de déplacement calculés sur la base de la distance entre le lieu de départ où se situe l'université d'origine et le lieu de destination où est établie l'université d'accueil, conformément au calculateur de distance fourni par le Programme Erasmus+.

La **mobilité étudiante** s'effectuera au **second semestre 2021/2022** selon le calendrier académique de l'université d'accueil et de l'université d'origine.

Quant à la mobilité entrante (des pays du sud de la Méditerranée vers l'Italie), le montant de la bourse prévue pour l'accompagnement individuel est de 850 euros par mois, la durée de mobilité envisagée par le projet est de 5 mois.

Quant à la mobilité sortante (de l'Italie vers les pays de la rive sud de la Méditerranée), le montant de la bourse apportée à titre d'accompagnement individuel est de 700 euros par mois, la durée de mobilité prévue par le projet est de 5 mois.

En plus de l'accompagnement individuel, le projet prend en charge les frais de déplacement calculés sur la base de la distance entre le lieu de départ où se situe l'université d'origine et le lieu de destination où est établie l'université d'accueil, conformément au calculateur de distance fourni par le Programme Erasmus+.

CONDITIONS ET PROCÉDURES

Le personnel et les étudiants candidats au moment de la candidature seront en service régulier et inscrits dans l'une des universités concernées.

Les candidats seront sélectionnés par leur université d'origine. Après la sélection, les candidats seront contactés par UNIMED, l'université d'envoi et l'université d'accueil pour plus d'informations.

Les demandes doivent être adressées à UNIMED (unimed@uni-med.net) et en insérant une copie de la personne de contact de chaque université d'ici le **10 Février 2022**, sinon elles ne seront pas prises en considération.

DOCUMENTATION

Les documents de dépôt de candidature seront envoyés à l'adresse de référence indiquée pour la mobilité pour laquelle vous souhaitez postuler en un seul fichier PDF et dans l'ordre:



Unione Europea



Fondo Sociale Europeo



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA

- Une copie du passeport;
- Certificat ou auto-certification attestant des connaissances en anglais/français et/ou italien selon la langue du pays de destination (niveau B2 minimum) ;
- Curriculum vitae;
- Moyenne des examens et crédits acquis (uniquement pour les étudiants) ;
- Certificat d'inscription universitaire (uniquement pour les étudiants);

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le processus de sélection sera juste et transparent et fondé sur les principes de non-discrimination.

La sélection liée à la mobilité à des fins de formation respectera les critères suivants

- Connaissance de l'anglais/français (50 points);
- Précédente expérience professionnelle de travail à l'étranger et/ou dans la région (50 points);

La sélection liée à la mobilité à des fins d'enseignement respectera les critères suivants :

- Connaissance de l'anglais/français (50 points);
- Expérience antérieure en recherche/enseignement à l'étranger et/ou dans le domaine (50 points)

La sélection liée à la mobilité à des fins d'études sera ordonné :

- selon la moyenne des votes pondérée sur la base des crédits, détectée par le système de demande au moment du dépôt de la demande;
- à mérite égal, priorité sera donnée au candidat ayant obtenu le pourcentage de crédits le plus élevé par rapport au total attendu dans le cycle d'études pris en considération pour la détection de la moyenne pondérée ;
- en cas de nouvelle égalité, priorité sera donnée au candidat n'ayant pas déjà bénéficié de E + mobilité avec ou sans cotisations ;
- enfin, la priorité sera donnée au candidat le plus jeune (Loi 16/06/98 n. 191, art. 2).

En référence à la moyenne pondérée des voix, il est précisé que:

- pour les étudiants inscrits en doctorat et en master en deux ans, pour lesquels aucune moyenne pondérée n'est envisagée, sera prise en considération la moyenne pondérée du cycle d'études précédant l'inscription en cours;
- les étudiants inscrits en première année de cursus en trois ans, les cursus de master en deux ans et les étudiants inscrits en première année des écoles de spécialisation qui, à la date de dépôt du dossier de candidature, n'ont pas de moyenne pondérée seront classés dans la file d'attente du classement.

Dans le cas où plus d'étudiants postulent pour participer à l'appel dans cette condition, la priorité sera donnée au candidat qui aura obtenu le pourcentage de crédits le plus élevé par rapport au total attendu dans le cycle d'études en cours; en cas d'égalité, priorité sera donnée au candidat n'ayant pas déjà bénéficié de la mobilité E+ avec ou sans cotisations et enfin au candidat le plus jeune (Loi 16/06/98 n. 191, art. 2) .



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA

Les participants doivent joindre à la candidature un document certifiant le niveau de connaissance de la langue anglaise/française.

La connaissance de la langue italienne pour les candidats de la rive sud de la Méditerranée et de l'anglais/français pour les candidats italiens est un atout. Le candidat sélectionné sera contacté pour définir la documentation nécessaire à produire dans le cadre du programme et recevra les informations nécessaires sur la mobilité.

Le bénéficiaire s'engage à :

- Respecter les délais indiqués par les universités et UNIMED ;
- Produire la documentation requise dans les délais indiqués avant, pendant et après la mobilité ;
- Développer les activités assignées pendant la période de mobilité;
- Compléter la période de mobilité;
- Contacter les institutions (ambassades et consulats pour toute demande de visa) ;
- Avoir un visa et un passeport en cours de validité au moment du départ.
- Présenter à votre arrivée une attestation verte COVID-19, délivrée par l'autorité sanitaire de votre pays, certifiant : la vaccination anti-COVID-19 complète, réalisée pendant au moins 14 jours (valable : 1 an). Les vaccins acceptés sont : Pfizer BioNtech, Moderna, AstraZeneca / Oxford, Johnson & Johnson / Janssen. Les certifications vertes doivent être rédigées en italien, anglais ou français, et peuvent être soumises au format numérique ou papier ou en certifiant la négativité d'un test moléculaire (PCR) ou d'un test antigénique rapide effectué dans les 48 heures précédant l'entrée en Italie avec le l'objectif et la volonté de réaliser le vaccin, s'il n'est pas encore réalisé, une fois arrivé en Italie.

Le bénéficiaire a également le droit de :

- Recevoir des informations et un soutien adéquat avant, pendant et après la mobilité ;
- Recevoir les montants des bourses de mobilité selon les délais indiqués ;
- Avoir un tuteur pendant la période à l'étranger ;
- Reconnaissance / validation de la période de mobilité à l'étranger